

OBJET DECISION MODIFICATIVE N° 1/ 2011

La présente décision modificative enregistre en section de fonctionnement des compléments de crédits sur les chapitres 011 et 65, financés par des recettes complémentaires relatives à l'octroi de mer.


Les dépenses nouvelles sur le chapitre 65 concernent les manifestations prévues dans le cadre du festival Kaloobang au profit de l'association 21° sud – crédits virés du chapitre 011 ; ce dernier chapitre fait par ailleurs l'objet des ventilations de compléments de cotisations sur quatre associations auxquelles la Ville adhère depuis plusieurs années.

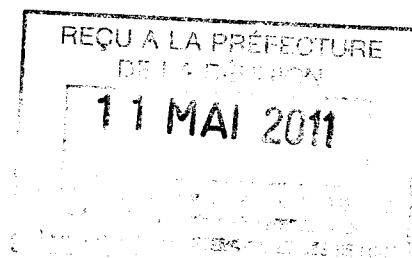
Les autres mouvements du chapitre 65, sont des répartitions des subventions de fonctionnement inscrites au BP 2011 pour prendre en compte les nouvelles demandes détaillées en annexe du rapport relatif aux associations.

Cette décision modificative enregistre également des inscriptions budgétaires en section d'investissement. Ces inscriptions correspondent à des virements de crédits entre les chapitres 20 et 21, des inscriptions relatives aux opérations patrimoniales sans incidence financière.

Le détail des opérations est résumé dans les tableaux de synthèse joints au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 **LE MAIRE**
Guibert ANNETTE



OBJET **DECISION MODIFICATIVE N° 1/ 2011**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/2-38 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 11^{ème} Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

*8 abstentions
(dont 3 votes par procuration)*

pour

↓
*M. Dominique FOURNEL, Mme Carmen ALLIE,
M. Jean Michel BARDIERE, M. René-Paul VICTORIA,
et Mme CHEFIARE Claudine*

↓
autres élus présents et mandatés

Adopte la Décision Modificative n° 1 au budget principal 2011 qui s'élève à :

- * 153 000,00 euros en dépenses et en recettes pour la section fonctionnement.
- * 3 600 000,00 euros en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 5 MAI 2011

LE MAIRE



2011

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLES	POUR MÉMOIRE BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
011	6188	30	Autres frais divers	3 149 817,03	-100 000,00	
011	6281	023	Association des Maires de Grandes Villes de France	16 187,00	542,25	
011	6281	023	Club des Villes & territoires cyclables	2 896,00	35,70	
011	6281	023	Cotisations diverses	39 000,00	-954,48	
011	6281	023	Association des Maires du Département de la Réunion	77 432,00	376,53	
014	73968	01	Autres reversements de fiscalité	11 000,00	80 000,00	
65	657358	820	Autres groupements	-	73 000,00	
65	6574	33	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	16 160 850,00	100 000,00	
73	7373	01	Octroi de mer	40 400 000,00		153 000,00
			TOTAL		153 000,00	153 000,00

2011

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRINCIPAL

Section d'Investissement

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLES	POUR MÉMOIRE BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
20	2031	822	Frais d'études	2 072 000,00	70 000,00	
20	2032	020	Frais de recherche et de développement Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	70 600,00	175 000,00	
20	205	020			493 000,00	
21	2183	020	Matériel de bureau et matériel informatique	2 538 000,00	-738 000,00	
21	2188	822	Autres immobilisations corporelles	260 000,00	50 000,00	
23	2315	822	Installations, matériel et outillage techniques	12 004 008,00	-50 000,00	
041	2762	01	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	750 000,00	3 600 000,00	
041	2315	01	Installations, matériel et outillage techniques	250 000,00		3 600 000,00
			TOTAL		3 600 000,00	3 600 000,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie de Saint Denis, service du développement de la vie associative			
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.			
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation du service public (3)			
Affermage	VEOLIA	VEOLIA	Néant
Régie dotée de la seule autonomie financière	AFFAIRES FUNERAIRES	AFFAIRES FUNERAIRES	Néant
	MARCHE ET DROITS DE PLACE	MARCHE ET DROITS DE PLACE	Néant
Délégation du service public	SOCIETE TOURISTIQUE HOTELIERIE ET CASINO DE LA REUNION	SOCIETE TOURISTIQUE HOTELIERIE ET CASINO DE LA REUNION	Néant
	SEDR	SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	119 901
	SODIPARC	SODIPARC	178 157
	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	873 401
	CAISSE D'EPARGNE BOURBON LUMIERE	CAISSE D'EPARGNE BOURBON LUMIERE	15 236
	CREDIT MARITIME MUTUEL DE LA REUNION	CREDIT MARITIME MUTUEL DE LA REUNION	1 524
	CRCAM	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	3 049
	SHLMR	SOCIETE ANONYME D'HABITATION A LOYERS MODERES DE LA REUNION	305
	SICA	SICA	6 098
	SEMIR	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE A LA REUNION	381
	DIONYSPO	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE DIONYSPO	15 245
	SEM NORDEV	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DU DEVELOPPEMENT DU NORD DE LA REUNION	850 000
			87 500

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A
PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

IV

C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie de Saint Denis, service du développement de la vie associative				
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ASS ST-FRANCOIS D'ASSISE	ASSOCIATION ST FRANCOIS D'ASSISE	Association Loi 1901	4 486 208
	SCI BARBADE	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BARBADE	SCI	1 517 927
	SCI PARKING RIEUL	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PARKING RIEUL	SCI	144 400
	SEGRE	SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SEM	44 470 240
	SEMADER	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE DEVELOPPEMENT ET EQUIPEMENT DE LA REUNION	SEM	29 801 680
	S.H.L.M.R	SOCIETE ANONYME D'HABITATION A LOYERS MODERES DE LA REUNION	SEM	132 977 832
	S.I.D.R	SOCIETE IMMOBILIERE DEPARTEMENT DE LA REUNION	SEM	90 526 015
	SODIAC	SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	SEM	112 726 113
	SODIPARC	SODIPARC	SEM	2 407 000
	Subventions supér. à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	ASSOCIATION 21 DEGRES SUD	ASSOCIATION 21 DEGRES SUD	Association Loi 1901
ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD		ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD	Association Loi 1901	238 924
ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)		ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association Loi 1901	702 064
ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION		ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association Loi 1901	212 000
ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE VILLE DIONYSIEN		ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE VILLE DIONYSIEN	Association Loi 1901	130 000
ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)		ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association Loi 1901	94 327
ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS (Ex ASSOCIATION QUARTIER DEUX CANONS II)		ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS (Ex ASSOCIATION QUARTIER DEUX CANONS II)	Association Loi 1901	75 369
ASSOCIATION PROXIMA		ASSOCIATION PROXIMA	Association Loi 1901	115 661

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A	C2
PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie de Saint Denis, service du développement de la vie associative			
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Montant de l'engagement
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Montant de l'engagement
	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	708 016
	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS	293 226
	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT	270 332
	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER	545 409
	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES	123 459
	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANGOUILIERS MOUFLA	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANGOUILIERS MOUFLA	167 252
	CENTRE DE RESSOURCES - MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE	CENTRE DE RESSOURCES - MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE	100 000
	CLUB ANIMATION PREVENTION (C.A.P.)	CLUB ANIMATION PREVENTION (C.A.P.)	1 890 939
	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (E.S.E.)	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (E.S.E.)	240 488
	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	302 215
	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	87 283
	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (EX GROUPEMENT LOCAL D'EMPLOYEURS POUR LA MEDIATION)	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (EX GROUPEMENT LOCAL D'EMPLOYEURS POUR LA MEDIATION)	628 259
	JEUNESSE 2000	JEUNESSE 2000	399 718
	LA LANterne MAGIQUE	LA LANterne MAGIQUE	101 000
	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	171 430
	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION (EX: FEDERATION DES OUVRES LAIQUES)	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION (EX: FEDERATION DES OUVRES LAIQUES)	194 832
	MAISON DE QUARTIER DES TAMARINS	MAISON DE QUARTIER DES TAMARINS	111 670
	MISSION LOCALE NORD	MISSION LOCALE NORD	361 000

Subventions supér. à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

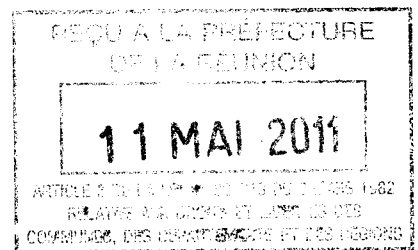
C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie de Saint Denis, service du développement de la vie associative				
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Montant de l'engagement	
Subventions supér. à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	OFFICE DIONYSIEN DU TROISIEME AGE ET DES RETRAITES	OFFICE DIONYSIEN DU TROISIEME AGE ET DES RETRAITES	Association Loi 1901	139 602
	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	Association Loi 1901	148 500
	RUN ACTION	RUN ACTION	Association Loi 1901	202 680
	SAINT-DENIS ENFANCE	SAINT-DENIS ENFANCE	Association Loi 1901	1 541 219
	SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB	SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB	Association Loi 1901	300 000
	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS	Association Loi 1901	2 723 150
	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Association Loi 1901	7 535 500
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 23/4/2011
En annexe à la Délibération N° M12-38

LE MAIRE

ARRETE DES SIGNATURES

a 40 présents + 11 procu-
lations.
b 25 présents + 8 procu-
lations.
c 5 présents + 3 procu-
lations.

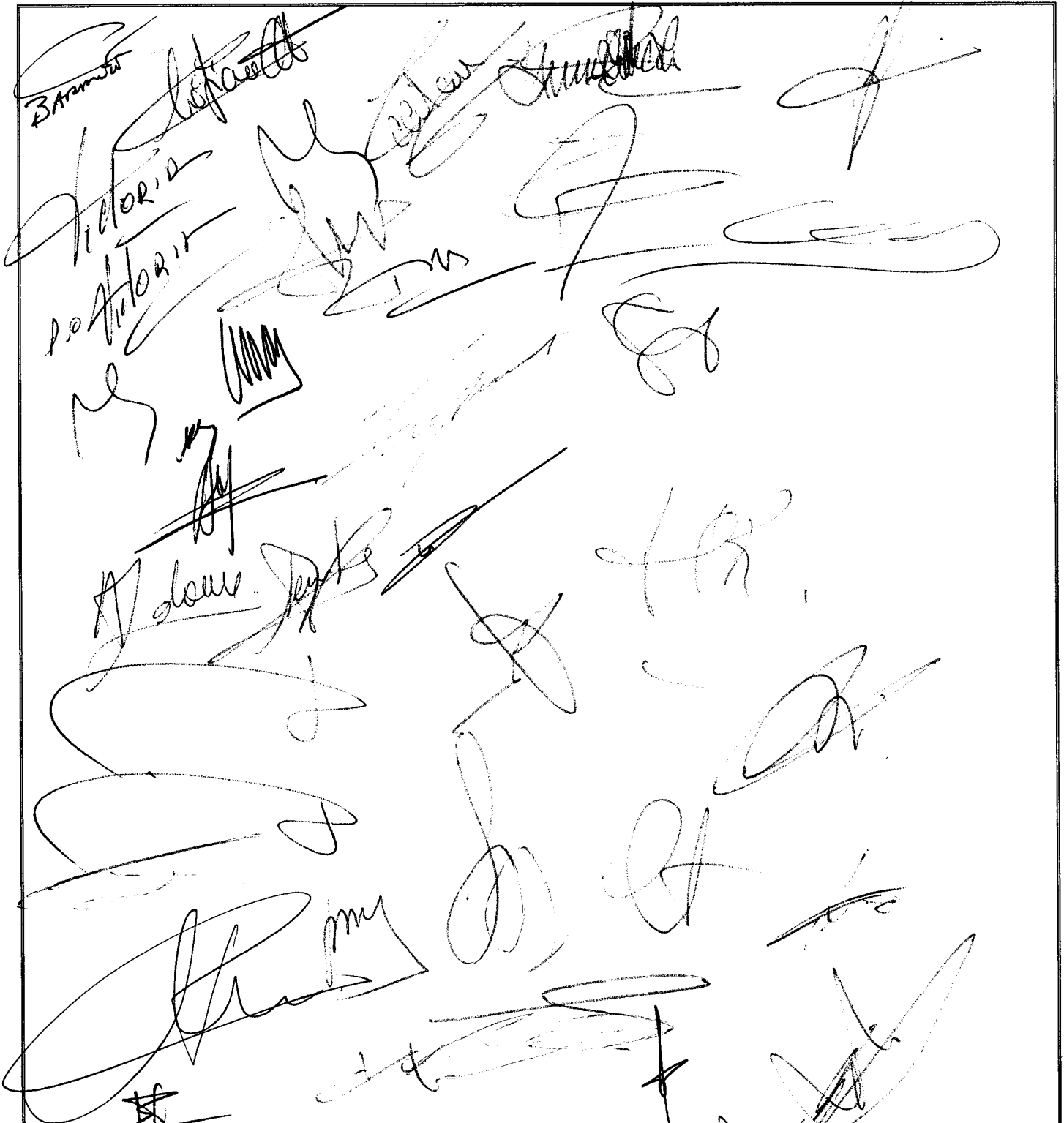
Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents 45
Nombre de suffrages exprimés 45
Nombre de voix pour 45
contre 1
abstentions 8 c

NB 1ère partie au 11/2-23 en laissant procu-
lation
Date de convocation du Conseil Municipal
15 avril 2011
Confé « Chepau »

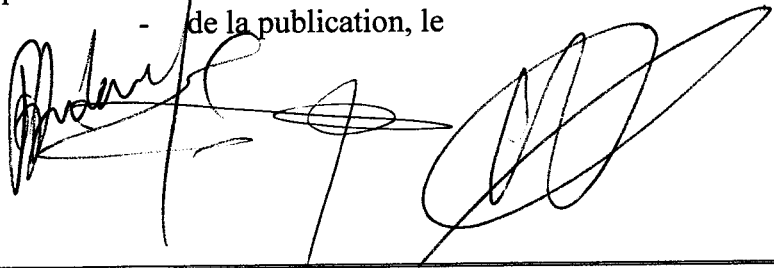
Décision Modificative n° 1/ 2011 au Budget principal présenté par le Maire,
à Saint-Denis, le 23 avril 2011

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en deuxième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 23 avril 2011

Les membres du Conseil Municipal
soussignés



Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le



Fait à Saint-Denis, le